

**Direction Générale Déléguée à la
Cohérence Territoriale
Département du
Développement Urbain
Direction de l'Urbanisme
Réglementaire**



Instructeur : François Petitjean

Objet : PERMIS DE CONSTRUIRE

Dossier n° : PC n° 44 114 18 Z 0050 PC

Reçu le 2/07/2018

Adresse des Travaux :
Avenue Claude Antoine Peccot

44700 ORVAULT

Monsieur Le Maire
Mairie d'ORVAULT
CS 70616
44706 ORVAULT CEDEX

Nantes, le

10 JUIL. 2018

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de l'étude d'impact précisée dans le code de l'environnement, des consultations des communes avoisinantes peuvent être prévues lorsque le projet est supérieur à 40000 m².

En réponse à votre demande, je vous indique qu'à ce jour la Ville de Nantes ne s'oppose pas au projet concernant l'autorisation référencée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Alain ROBERT

L'Adjoint délégué,
Pour Madame le Maire

